

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaaka
INCORPORÉE.

PROCES D'ALPHONSE GERVAIS

(suite)

DEPOSITION DE FREDERIC FEALLA. DETECTIVE DE MONTREAL, 40 ANS

Q.—M. Alexander Fynn, qui était présent, là, est le même M. Fynn qui était ici hier, comme témoin ?

R.—Oui.

Q.—Est-ce que la conversation a eu lieu en anglais ou en français ?

R.—Partiellement en anglais et en français.

Q.—A qui M. Gervais a-t-il fait la demande d'argent ?

R.—Je ne crois pas qu'il se soit adressé à une certaine personne, il s'est adressé à nous quatre.

Q.—L'a-t-il demandé en anglais ou en français ? Au meilleur de votre souvenir ?

R.—Si je me rappelle bien, il l'a demandé en français, et j'ai traduit en anglais aux autres messieurs.

Q.—Est-ce que M. Gervais a parlé anglais ?

R.—Oui.

Q.—A-t-il été question, par lui, qu'un règlement avait été passé, ou était pour l'être, par la cité de St-Hyacinthe, au sujet de la Compagnie en question ?

R.—Je ne crois pas.

TRANSQUESTIONNÉ PAR M^{RE} N. K. LAFLAMME.

Q.—Vous êtes détective de profession, M. Fealla ?

R.—Maintenant, oui.

Q.—Vous dites maintenant, qu'est-ce que vous faisiez avant d'être détective ?

R.—Je refuse.

Q.—Vous refusez quoi ?

R.—Parce que je refuse.

Q.—Vous refusez de répondre ?

R.—Oui.

Q.—Ah !... Pourquoi refusez-vous de répondre ?

R.—Je refuse de répondre à cette question.

Q.—Parce que vous ne voulez pas.

R.—Oui.

Q.—C'est mieux ?

R.—Oui.

Q.—Bien.

R.—Ce n'est pas mieux, mais ce sont mes affaires privées.

Q.—Vous avez juré que c'était mieux. Voulez-vous retirer cela ?

R.—Ce sont mes affaires privées. Cela n'a rien à faire avec mon évidence, dans cette affaire.

Q.—Depuis combien de temps êtes-vous détective ?

R.—Depuis huit mois, à peu près.

Q.—Depuis combien de temps êtes-vous dans le pays ?

R.—Depuis trois années et trois mois.

Q.—Avez-vous toujours vécu à Montréal ?

R.—Oui, toujours.

Q.—Vous avez été comptable ?

R.—Je refuse.

Q.—On vous a posé la question devant le magistrat. On vous a demandé ce que vous faisiez avant, et vous avez répondu que vous étiez comptable.

R.—Oui.

Q.—Voyons, c'est vrai cela ?

R.—Oui.

Q.—Voulez-vous nous dire à l'emploi de qui vous étiez ?

R.—Je refuse de répondre à cette question.

Q.—Pourquoi refusez-vous de dire à l'emploi de qui vous étiez ?

R.—Ce sont mes affaires privées. Cela n'a rien à faire avec cette affaire-ci.

Q.—Avez-vous déjà été condamné avant d'arriver au pays ?

R.—Non.

Q.—Avez-vous déjà été condamné au Canada ?

R.—Non.

Q.—Alors, pourquoi refusez-vous de répondre et de dire à l'emploi de qui vous étiez ?

R.—J'ai donné une fois ma réponse ; ce sont mes affaires privées, et cela n'a rien à faire avec l'interrogatoire, aujourd'hui.

Q.—Quel scandale y aurait-il pour vous de nous dire à l'emploi de qui vous étiez ?

R.—Absolument rien.

Q.—S'il n'y a pas de scandale, dites-le donc ?

R.—Je ne veux pas, je refuse.

Q.—Vous refusez ?

R.—Oui.

Q.—Vous connaissez bien M. James Keen ?

R.—Oui, je le connais.

Q.—Est-il vrai qu'à un moment donné, en avril, je crois, sur la rue St-Laurent, à Montréal, vous avez vu l'accusé Gervais passer, et que vous avez dit à M. Keen : Tiens, Gervais est en ville ?

R.—Je ne m'en rappelle pas.

Q.—Parce que, je me suis trompé de nom, ce n'est pas M. Keen, c'est M. Fynn.

R.—Oui, je l'ai dit une fois, je ne sais pas si c'était en avril ; mais, j'ai montré M. Gervais à M. Fynn, je le lui ai montré sur la rue St-Laurent. M. Fynn ne connaissait pas M. Gervais.

Q.—Qui vous avait montré M. Gervais, vous ? Qui vous avait dit son nom ?

(Objecté).

Q.—Le dix mai, vous étiez ici ?

R.—Oui.

Q.—Vous avez assisté à la séance du Conseil ?

R.—Oui, pour environ quinze minutes, ou une demi-heure.

Q.—Etiez-vous là quand la séance s'est ajournée ?

R.—Non.

Q.—Etiez-vous là lorsque M. Gervais a fait motion qu'à la prochaine séance, il proposerait l'adoption d'un règlement ?

R.—Oui.

Q.—C'est après cette séance-là que l'entrevue à l'hôtel du Canada a eu lieu ?

R.—Oui.

Q.—C'est là qu'il vous a demandé de l'argent ?

R.—Oui.

Q.—Vous avez pris un petit coup, ce soir-là ?

R.—Moi ?

Q.—Oui,

R.—Peut-être.

Q.—Oui ou non ?

R.—Je ne puis pas dire si j'ai pris de la boisson le dix mai. Je ne suis pas un abstiné total.

Q.—Vous étiez tous les quatre dans la chambre ?

R.—Oui.

Q.—Mais, M. Fealla, si c'est vrai que l'entrevue à l'hôtel Canada eut lieu après l'ajournement de la séance, et si c'est vrai que durant cette séance, M. Gervais avait donné avis de motion qu'à la prochaine séance il proposerait un règlement concernant la Compagnie en question, il était donc en faveur du règlement, même n'ayant pas reçu d'argent ?

R.—Il a toujours dit que lui voterait pour le règlement, et que lui aussi ferait usage de son influence pour faire voter les autres échivins.

Q.—De sorte que, s'il avait donné avis, à la séance du dix, qu'à la séance du dix-sept il proposerait un règlement, vous étiez convaincu qu'à la séance du dix-sept, il voterait pour son règlement, que les \$50.00 lui soient payées ou non ?

R.—Non.

Q.—Mais, il les a demandées après la séance ?

R.—Il les a déjà demandées le dix mai.

Q.—Mais après la séance ?

R.—Oui.

Q.—Comprenons-nous, maintenant.

R.—M. Gervais en a aussi reçu avant le douze mai, de moi-même.

Q.—Je ne parle pas du douze, je parle du dix.

R.—Il en a reçu avant le dix mai.

Q.—S'il avait proposé, à la séance du dix de mai, s'il avait soumis un avis de motion déclarant qu'à la prochaine séance, il proposerait un règlement, c'est bien sûr que ce ne sont pas les \$50.00 qu'il a demandées à l'hôtel Canada, qui l'auraient fait changer de vote ?

R.—Peut-être que si nous n'avions pas donné les \$50.00, il aurait pu changer son opinion.

Q.—Quel jour de la semaine était le douze, M. Fealla ?

R.—Un vendredi.

Q.—Était-il convenu que vous vous rencontreriez à la station Bonaventure ?

R.—Oui.

Q.—Avant de vous rendre à l'hôtel Place Viger, est-ce que vous lui avez offert un coup ?

R.—Non.

Q.—Est-ce que vous en avez pris, vous, avant la séance du douze mai ?

R.—Non. Nous avons pris de la "Ice Cream", parce que M. Gervais aime beaucoup la "Ice Cream".

Q.—Vous aussi ?

R.—Non.

Q.—Avez-vous installé un détectaphone à la chambre 215 ?

R.—Je ne sais pas.

Q.—Qui avait loué la chambre ?

R.—Je ne sais pas.

Q.—Qui l'a payée ?

R.—Je ne sais pas.

Q.—M. Fynn nous a dit, hier, que d'après la conversation que vous avez eu ensemble dans la chambre 215, l'impression lui est restée que quand même les \$50.00 n'auraient pas été payées, M. Gervais aurait voté pour le règlement quand même, parce que son frère se trouvait immédiatement à disposer de sa propriété.

R.—Je ne sais pas, je ne suis pas responsable de l'opinion de M. Fynn.

Q.—Vous l'êtes de la vôtre. Vous étiez là, et moi je n'y étais pas. Je vous demande s'il n'est pas vrai, d'après ce qui s'est dit là, que vous avez compris que M. Gervais voterait pour le règlement, quand même on ne lui donnerait pas les \$50.00 ?

R.—Peut-être, mais je ne suis pas sûr.

Q.—La conversation a duré, d'après ce que je comprends, de midi et demi jusque vers trois heures ?

R.—Je le crois.

Q.—Dans les deux heures et demie, il a dû se dire autre chose que "donne-moi de l'argent," et "voici de l'argent" ?

R.—Certainement, nous avons parlé du beau temps. Il ne pleut pas aujourd'hui. Nous avons parlé des rues devant l'hôtel.

Q.—A-t-il été question du règlement ?

R.—Je ne crois pas.

Q.—Il n'y a pas été question du règlement pendant deux heures et demie de temps ?

R.—Je ne crois pas.

Q.—Quand il a été question du vote, c'était un vote sur le règlement ?

R.—Il n'était pas question de cela. Il était question de nous donner certaines conditions.

Q.—Alors, je comprends que, d'après vous, les \$50.00 auraient été payées, non pas pour faire passer un règlement, mais pour faire passer un règlement favorable à la Compagnie ?

R.—Sur.

Q.—Alors, si c'est vrai, cela a dû être discuté, les conditions du règlement ?

R.—Nous avons discuté dix fois avec M. Gervais.

Q.—Cette fois-là, à la chambre 215 ?

R.—Oui, nous avons discuté.

Q.—Il a été question du bonus ?

R.—Oui.

Q.—Il a été question de la garantie ?

R.—Oui.

Q.—Une garantie de \$10,000 ?

R.—Oui.

Q.—Un bonus de \$7,000 ?

R.—Non. M. Fynn a dit que si la cité de St-Hyacinthe demandait une garantie, nous étions prêts à fournir une garantie de \$10,000.

Q.—Il a été question du nombre d'employés ?

R.—Peut-être.

Q.—A-t-il été question de la somme annuelle des salaires ?

R.—Je ne sais pas, je ne m'en rappelle pas.

Q.—Dans tous les cas, c'est M. Gervais qui a parlé de la garantie le premier ?

R.—Non.

Q.—C'est M. Fynn ?

R.—Oui.

Q.—Qui a parlé de la garantie, en premier, à la séance du dix mai ?

R.—M. Fynn en avait parlé, pour la première fois, dans la maison de M. Gervais.

Q.—Je ne parle pas de cela. Vous n'êtes pas en Orient.

R.—Je vous prie de poser encore une fois la question, et j'y répondrai.

Q.—Vous dites qu'à la séance du Conseil-de-Ville, le dix de mai, c'est M. Fynn qui a parlé de la garantie le premier ?

R.—Oui.

Q.—Vous ne pouvez pas vous tromper là-dessus ?

R.—Non.

Q.—M. Fynn en a parlé de nouveau à l'entrevue du douze de mai ?

R.—Je le crois.

Q.—A-t-il dit dans quelle Compagnie il donnerait cette garantie-là ?

R.—Non.

Q.—Alors, si les \$50.00, d'après vous, lui avaient été payées, pour promouvoir un règlement favorable à la Compagnie, c'est que dans votre opinion à vous, ce règlement-là était favorable à la Compagnie ?

Objecté, parce que le témoin n'a jamais dit que c'était pour promouvoir l'adoption d'un règlement.

La question est retirée.

Q.—Vous avez dit que les \$50.00 lui ont été données tant pour son vote, que pour le fait que le règlement qu'il s'engageait de proposer était un règlement favorable à la Compagnie ?

R.—Je ne dis pas cela.

Q.—Vous ne dites plus cela ?

R.—Je ne dis pas cela.

Par le Juge : S'il a reçu \$50.00, c'est pour aider à cette affaire-là, d'une façon ou d'une autre.

Par M^{re} Laflamme :

Q.—Êtes-vous bien sûr que c'est la chambre 215 ?

R.—Oui.

Q.—C'est en vérifiant sur vos records ?

R.—Je ne crois pas.

Il faudrait me montrer vos records à vous ?

Q.—Je vous montrerai tout ce que j'ai.

R.—C'est l'enquête, c'est ce que j'ai dit.

Q.—C'est en vérifiant sur votre record que vous dites que c'est la chambre 215 ?

R.—C'était la chambre 215.

M^{re} Laflamme : Je demande la permission de vérifier sur les notes dont vous servez, pour rafraîchir votre mémoire.

M^{re} Fontaine : Je crois que c'est aller trop loin.

M^{re} Laflamme : Je voudrais prendre communication de ce document, dont un témoin se sert pour rafraîchir sa mémoire.

Par la Cour : Mais, s'il y a autre chose là-dessus ? Voulez-vous me passer la feuille ?

(Le témoin passe la feuille au Juge).

La Cour : La Cour vous permettra de lire le premier paragraphe et de vous en servir.

M^{re} Laflamme : Ce n'est pas cela qu'il me faut.

Q.—Savez-vous d'où venaient les \$50.00 ?

R.—Non.

Q.—Avez-vous préparé des rapports, de temps en temps, sur ce que vous faisiez ?

R.—Je refuse à cette question.

Q.—Je ne vous demande pas de les voir. Avez-vous préparé des rapports ?

R.—Je refuse.

M^{re} Laflamme : Vous ne m'aimez pas, c'est évident.

Le témoin : Ce sont les affaires de notre bureau.

M^{re} Laflamme : Vous croyez que c'est mieux pour vous de ne pas le dire ?

R.—Je le pense. Je refuse de répondre à cette question.

Q.—De qui avez-vous reçu, dans le bureau, vos instructions ?

R.—Je refuse à cette question.

Q.—Je dis dans votre bureau ?

R.—Je refuse à cette question.

Q.—Avez-vous reçu instruction d'autres personnes qui ne forment pas partie de votre bureau ?

R.—Je refuse.

Q.—Vous croyez que c'est mieux de ne pas répondre ?

R.—Je ne crois rien.

Q.—Quand vous êtes venu à St-Hyacinthe le dix mai, avez-vous discuté cette question-là avec d'autres que M. Gervais ?

R.—Je refuse à cette question.

Q.—Avez-vous discuté, à St-Hyacinthe ou à Montréal, cette question-là avec les trois clients ?

(Objecté).

R.—Je refuse à cette question.

APPAREILS ELECTRIQUES "HOTPOINT"

"EL GRILSTOVO", — à la fois un gril et un poêle.



Peut faire deux choses à la fois; bouillir et rôtir, sans qu'il en coûte un sou de plus. Servez-vous de vos ustensiles de cuisine ordinaires. Fait en acier, fini en nickel de la plus haute qualité.

DEMANDEZ NOS PRIX.

La Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir, St-Hyacinthe, Qué.

Question:—
What is pure paint?

Answer:—
70% pure white lead
plus
30% pure zinc
égale 100% pure paint



Question:— Qu'est-ce de la peinture pure?
Réponse:— 70% de blanc de plomb pur plus 30% de blanc de zinc pur égale 100% de peinture pure.

Pourquoi?

Parce que le blanc de plomb et le blanc de zinc, mélangés dans cette proportion, produisent une peinture qui résiste aux éléments mieux que n'importe quelle autre. Les essais scientifiques et une expérience pratique de plusieurs années le prouvent de façon absolue, et voilà pourquoi

B-H "ENGLISH" PAINT

se fait d'après la formule ci-dessus. C'est de la peinture pure dans le meilleur sens du mot. Un mélange de 10% de blanc de plomb et de 90% de blanc de zinc pourrait aussi s'appeler de la peinture pure, mais le terme serait trompeur, parce que le composé ne remplirait pas toutes les conditions d'une peinture d'extérieur de première classe.

La peinture anglaise B-H est de la peinture pure qui se manipule facilement, pénètre profondément, s'étend bien, garde sa couleur et dure des années de plus que les peintures ordinaires.

Vous pouvez vous procurer de la vraie peinture anglaise B-H chez

A. SEGUIN, Agent, St-Hyacinthe.

nos représentants. Demandez-leur nos échantillons.

BRANDRAM-HENDERSON LIMITED
MONTREAL - HALIFAX - ST. JOHN - TORONTO - WINNIPEG

EXPOSITION GENERALE le 12 Septembre 1916

Prix
(Suite)

BÉTAIL CROISÉ.

(Prix payés par souscription spéciale).

PRIX:

Taureau de 3 ans et plus.	1	Jos. Gauvin
Taureau de 1 an.	1	Art. Lagassé
	2	Ad. Gauthier
	3	Wilf. Gariépy
Veau de l'année.	1	Alb. Pelletier
	2	Nap. Solis
	3	G. Rainville

RACE OVINE. SOUTH DOWNS, OXFORD DOWNS.

Bélier de 2 ans et plus.	1	Louis Lalime
Bélier de l'année.	1	Louis Lalime
	2	Ernest Pion
Brebis de 2 ans et plus.	1	Ernest Pion
	2	Louis Lalime
	3	D. Beaugard
Brebis d'un an	1	Louis Lalime
Brebis de l'année.	1	Louis Lalime
	2	Ernest Pion
	3	Ad. Arpin

LEICESTER.

Bélier de 2 ans	1	H. Beaugard
-----------------	---	-------------

et plus.	1	Métairie
Bélier de l'année	1	Métairie
Brebis de 2 ans et plus.	1	Métairie
	2	Alf. Bienvenu
Brebis de 1 an	1	Métairie
Brebis de l'année.	1	H. Beaugard
	2	Alf. Bienvenu

SHROPSHIRE.

Bélier de 2 ans et plus.	1	H. Beaugard
Bélier de l'année.	1	H. Beaugard
Brebis de 2 ans et plus.	1	H. Beaugard
Brebis de 1 an	1	H. Beaugard
Brebis de l'année.	1	H. Beaugard

COTSWOLD.

Bélier de 2 ans et plus.	1	Nap. Daignault
Bélier de 1 an	1	Alire Gaucher
Bélier de l'année.	1	Horace Morin
Brebis de 2 ans et plus.	1	Horace Morin
	2	Alire Gaucher
	3	Nap. Daignault
Brebis d'un an	1	Alire Gaucher
Brebis de l'année.	1	Horace Morin
	2	Théo. Hébert
	3	Alire Gaucher

LINCOLN.

Bélier de l'année.	1	H. Pelletier
Brebis de 2 ans et plus.	1	H. Pelletier
	2	Nap. Bienvenu
Brebis de 1 an	1	H. Pelletier
Brebis de l'année.	1	Nap. Bienvenu

CROISÉS, (laine longue).

Brebis de 2 ans et plus.	1	Horace Morin
	2	Nap. Daignault
	3	A. Beaugard
Brebis de 1 an.	1	Nap. Daignault
Brebis de l'année.	1	Nap. Daignault
	2	Horace Morin
	3	Am. Jalbert
Troupeau de 3 brebis et d'un bélier enrégistré.	1	Alire Gaucher
	2	Horace Morin
	3	Nap. Daignault

CROISÉS, (laine courte).

Brebis de 2 ans et plus.	1	Arthur Chabot
	2	Frs. Guertin
	3	H. Beaugard
Brebis de 1 an	1	H. Beaugard
	2	A. Beaugard
	3	J. Beaugard
Brebis de l'année.	1	H. Beaugard
	2	Arthur Chabot
	3	Nap. Bienvenu
Troupeau de 3 brebis et d'un bélier enrégistré.	1	H. Beaugard
	2	Arthur Chabot

Prix payés par Souscriptions Spéciales.

(LAINE LONGUE).

Bélier de l'année.	1	Nap. Daignault
	2	Alire Gaucher
	3	Am. Jalbert

(LAINE COURTE).

Bélier de l'année.	1	H. Beaugard
	2	Frs. Guertin
	3	Art. Chabot

RACE PORCINE YORKSHIRE.

Verrat de l'année.	1	H. Beaugard
	2	Ad. Gauthier
	3	Victor Michon
Truie de l'année.	1	Ad. Gauthier

CHESTER BLANC.

Verrat de 1 an et plus.	1	Métairie St-Joseph
	2	Frs. Guertin
Verrat de l'année.	1	Henri Sicotte
	2	Art. Chabot
	3	M. Beaugard
Truie de 1 an et plus.	1	Métairie St-Joseph
Truie de l'année.	1	Arthur Chabot
	2	Alire Gaucher
	3	Métairie

TOUTE AUTRE RACE ENREGISTRÉE.

Verrat de l'année.	1	R. Beaugard
--------------------	---	-------------

CROISÉ,

Truie de 1 an et plus.	1	A. Desmarais
	2	R. Beaugard
	3	W. Beaugard
Truie de l'année.	1	Art. Chabot
	2	Ernest Lagassé
	3	H. Beaugard
	4	E. Pelletier

Prix payés par Souscriptions Spéciales.

Verrat de l'année.	1	E. Pelletier
	2	E. Lagassé.

BASSE-COUR.

Rhode Island Rouges.	1	U. H. Robert
	2	J.P. Beaugard
	3	Métairie St-Joseph
Rhode Island Rouges de l'année.	1	Godbout & Godbout
	2	U. H. Robert
	3	J.P. Beaugard
Plymouth-Rock, vieux.	1	Godbout & Godbout
	2	J.P. Beaugard
	3	Horace Morin
Plymouth-Rock, jeunes.	1	Godbout & Godbout
	2	J.P. Beaugard
	3	N. Solis
Leghorn jeunes.	1	R. Beaugard
	2	Art. Lagassé
Wyandott, vieux.	1	Ernest Lagassé
Wyandott, jeunes.	1	Godbout & Godbout
	2	Ernest Lagassé
Orpington, jeunes.	1	U. H. Robert

Orpington, vieux.	1	J.P. Beaugard
	2	U. H. Robert
Toute autre race, jeunes.	1	Godbout & Godbout
	2	Horace Morin
	3	Art. Lagassé
Toute autre race, vieux.	1	Godbout & Godbout
	2	E. Deslauriers
Dindes	1	Art. Lagassé
Oies	1	Ernest Lagassé
	2	Nap. Solis
	3	E. Deslauriers
Canards	1	Art. Lagassé
	2	Jos. Fontaine
	3	Jos. Gauvin

BEURRE ET FROMAGE.

Beurre de laiterie.	1	Auguste Poulin
Fromage jaune ou blanc.	1	Alp. Grégoire
	2	B. Chapdelaine
	3	L. Z. Guilbert

SUCRES, SIROPS, MIELS, VINS, FRUITS ET PAINS.

Sucre d'érable	1	L. Lafrenaye
	2	Louis Michon
	3	C. L. Meunier
	4	E. Beaugard
Sirup d'érable	1	Louis Michon
	2	L. Phaneuf
	3	C. L. Meunier
	4	L. Lafrenaye
Miel en gâteau	1	Métairie
	2	Geo. Colpron
	3	Jos. Daignault
Miel coulé	1	Ephrem Scott
	2	Geo. Colpron
	3	Jos. Daignault
	4	Métairie
Pommes	1	Métairie
	2	Jos. Chartier
	3	W. Beaugard
	4	Jos. Bernard
Raisin	1	L. Lafrenaye
	2	W. Poirier
Vin canadien	1	Métairie
	2	Paul Lussier
	3	L. Lafrenaye
Pain fait de farine de blé.	1	Horace Morin
	2	F. Morrissette
	3	Nap. Michon
PRODUITS AGRICOLES.		
Blé.	1	Métairie
	2	Horace Morin
	3	N. Solis
	4	G. Rainville
Avoine	1	A. Morin
	2	Ephrem Scott
	3	Nap. Solis
	4	Louis Michon

(Suite au prochain numéro).

Maxwell

\$850

Les automobiles Maxwell sont munies de jantes démontables et de pneus de même grosseur sur les roues d'avant et d'arrière.

RAPELEZ-VOUS ces importantes caractéristiques, car elles ne se trouvent pas sur quelques-uns des automobiles plus légers.

Les automobiles Maxwell ont des pneus de 3 1/2 pouces en avant et en arrière. C'est une bonne grosseur. Les pneus ne sont pas surchargés. Ils durent plus longtemps et rendent la marche plus facile.

Avec des pneus de même grosseur vous n'avez à emporter que des enveloppes de même grosseur et des tubes de même grosseur.

Les jantes démontables sont, naturellement, reconnues comme les meilleures. On les trouve sur tous les bons autos. N'achetez pas d'automobile sans jantes démontables. Si vous le faites, vous le regretterez.

Ces deux caractéristiques—avec l'équipement complet et moderne; l'économie et l'endurance reconnue du Maxwell, en font la plus grande valeur du monde aujourd'hui en matière d'automobile.

Auto de tourisme à 5 places, \$850 Cabriolet à 2 places. . . \$1235
Routière à 2 places. . . \$30 Auto de ville à 5 places. . . 1300
Sedan à 5 places, \$1400

Représentants à Montréal:

L'ARCHEVESQUE & DROLETTE
Agents pour St-Hyacinthe et les comtés environnants

E. GOYETTE, Cowansville, Qué. J. EMILE ARCANDE, Portneuf, Qué.

Les vendeurs désirant savoir s'il y a des territoires ou encore représenter devraient écrire immédiatement, pour avoir des renseignements complets, à la Maxwell Motor Company of Canada Ltd., Windsor, Ont.



Procès d'Alphonse Gervais (suite)

Q.—Saviez-vous qu'un règlement devait être déposé devant le Conseil le 17 de mai?

R.—Non.

Q.—Vous étiez présent, lorsqu'à la séance du dix de mai, M. Gervais a donné avis de motion?

R.—Je n'étais pas présent pour toute la séance.

Q.—Saviez-vous qu'il devait y avoir une autre séance, le 17 de mai?

R.—Non.

Q.—Ce qu'il y a de certain, c'est que vous étiez ici, le 16 de mai?

R.—Non.

Q.—On a dit que vous y étiez?

R.—Je n'ai pas mes papiers. Je ne puis me rappeler toutes ces dates.

Peut-être que j'étais ici, mais, je ne le crois pas. Peut-être que j'étais à St-Hyacinthe: je ne trouve rien dans mes papiers.

Q.—Tâchez de rafraîchir votre mémoire. Vous rappelez-vous qu'après la conversation de l'hôtel Place Viger, vous êtes venu à St-Hyacinthe, quelques jours après, seul ou avec quelqu'un de vos compagnons? Vous êtes débarqué ici, à la station. Vous avez pris un cocher, et vous vous êtes fait conduire quelque part?

R.—Je refuse de répondre à cette question.

Q.—Voulez-vous nous dire, s'il vous plaît, Monsieur, si après la conférence du douze de mai, à l'hôtel Place Viger, vous êtes venu à St-Hyacinthe, seul, ou avec quelqu'un de vos confrères, avec une lettre adressée au Conseil, dans laquelle lettre vous disiez que vous retiriez votre proposition?

R.—Je refuse de répondre.

Q.—Est-ce que c'est vrai, ce que je dis là, ou non?

R.—Je refuse à cette question. C'est la même question dans une autre façon.

(Suite au prochain numéro)

T. D. BOUCHARD

L. A. BERNIER

Bouchard & Bernier,

ENREGISTRÉ.

AGENTS D'AFFAIRES

173 BOULEVARD GIROUARD, :: ST-HYACINTHE.

ASSURANCES

Feu,
Vie,
Accidents,
Bris de Vitres,
Etc.



IMMEUBLES

VENTE,
ACHAT,
LOCATION.

FINANCES

Organisation de
Compagnies,
PRETS,
Emprunts,
Conseils sur
Placements.

Bureaux ouverts TOUS LES JOURS et les VENDREDIS
et SAMEDIS SOIRS de chaque semaine

LE FOYER

LA PAIX

Quand ils sont partis *nach Paris*, en guerre,
C'était nous faucher comme des roseaux,
Nous manger le cœur, nous rompre les os
Qu'ils voulaient, naguère !

On dit qu'ils voudraient la paix, à présent,
Ils sont à court d'or et de chair humaine.
Ils ont tant saigné la race germane
Qu'ils n'ont plus de sang !

Du prince au goujat, des bas-fonds au faite,
Depuis le *junker* jusqu'au *sozial*,
Tous, ils ont marché, le croc martial
Et la lippe en fête !

La lippe est morose et les crocs cassés,
On a saboté la grande ripaille,
L'acier de leur bloc avait une paille,
Tous clament : "Assez !" !

Non ! non ! pas assez ! La Belgique pleure !
La Serbie en deuil attend ses vengeurs.
Une paix viendra, dure aux ravageurs :
Ce n'en est pas l'heure.

Quand ce peuple entier, lâche et scléroté,
Les jarrets fourbus du pas de parade,
Tombant à genoux, criera : "Kamarade !" !
Alors, on verra !...

Louis MARSOLLEAU.

enfants... non seulement vous refusez d'y mettre le prix... mais c'est elle qui paie pour avoir le droit de fonder un foyer... C'est elle qui paie pour avoir le droit d'enfanter dans la douleur des petits êtres au monde ! O comble des combles !... C'est elle qui achète le mari !... Elle vous achète !... et rudement cher pour ce que vous valez souvent !...

Et ne me dites pas que j'exagère
Vous me rappelez dans votre lettre le jour où vous établissiez sur le coin de mon bureau votre fameux budget.

Laissez-moi, à mon tour, évoquer, dans le même cadre, un souvenir du même genre.

C'était deux mois auparavant... Vous me parliez d'un parti auquel vous pensiez pour un ami pauvre... La jeune fille avait tout pour elle... pieuse, jeune, jolie, artiste ; son père, officier démissionnaire, venait de mourir de tristesse à la suite des inventaires. Vous m'en parliez avec un enthousiasme que je ne vous connaissais pas. Vous, l'homme sentimental comme un logarithme, vous étiez conquis par le charme de cette enfant.

Conquis ?... oui... Mais pour votre ami !...

Dix fois, je vous ai regardé pendant que vous parliez... Dix fois j'ai eu sur les lèvres la parole qui me tourmentait : "Pourquoi ne prenez-vous pas cette jeune fille pour vous ?"

Mais j'étais sûr de la réponse... Vous m'auriez fixé avec ahurissement. Elle n'avait que 20,000 francs, il vous en fallait 50,000 !... Et, pas même un instant, vous n'avez songé à elle, la pauvre !

Et vous avez préféré une jeune fille de 50,000, qui possédait en plus, de rudes petites dents, capable de croquer sa dot, et la vôtre encore par-dessus le marché !

Alors, de quoi vous plaignez-vous ?...

Qu'elle n'ait pas les vertus simples et domestiques de la femme forte de l'Évangile ?...

Mais ce que la femme de l'Évangile vous différerait le jour de votre contrat ?...

Et notez que je ne nie pas un instant l'importance de la dot.

Je ne nie pas qu'un homme, sur le point de fonder une famille, ait le droit de regarder dans son portemonnaie pour voir s'il en a le moyen. Et pourtant, le peuple réserve de la vie des nations, à très souvent, à cet égard, un superbe geste d'abandon à la Providence.

Je ne nie pas que si la dot de 50,000 francs s'ajoute à tout un ensemble de qualités, l'homme précieux de l'avenir, est très fondé à choisir le parti le plus avantageux...

Je ne nie pas que l'héritier d'un certain nom... d'une certaine race, ne puisse prendre ses précautions pour s'affranchir des préoccupations matérielles, où peut sombrer parfois l'idéal d'une vie appelée à évoluer dans la classe dirigeante.

Mais je dis qu'elle est abominable, la coutume qui fait de la question de "sous" la question première, primordiale, presque unique... la coutume qui fait passer avant la similitude de penser religieux... avant l'égalité d'éducation... avant les qualités de l'intelligence et du cœur... Je dis qu'elle est antisociale,

antifrançaise, la coutume qui aboutit à interdire la fondation d'un foyer aux trois-cinquièmes des jeunes filles de la bourgeoisie et de l'aristocratie, faites pour le mariage, et qui verront vieillir, sous leurs yeux attristés, et en leur logis solitaire, un capital immense d'amour, sur lequel Dieu et la Patrie comptaient pour les sourires et les berceaux de l'avenir !

Aussi... non !... Je ne me sens pas de goût pour vous plaindre. Au contraire !

Criez... Geignez sur tous les toits que votre femme vous coûte les yeux de la tête.

Puisse-t-elle vous coûter tellement cher que vous deveniez un exemple fameux !

Et alors les jeunes gens comprendront peut-être que certaines dots reviennent si cher, qu'il vaut mieux laisser la femme se mettre sur la paille toute seule.

Pour vous, il est trop tard. Tâchez de réaliser ce huitième travail d'Hercule, qui consiste à convertir une femme coquette.

En attendant, je serre affectueusement vos mains rapaces, en vous souhaitant bon courage, car la crise ne fait que commencer.

...Vous verrez cela dans une dizaine d'années...

"Exoriare" !... Tout se paie, même quelquefois la dot !...

Pierre l'ERMITE.

LA FORTUNE EN DORMANT.

Je faisais l'autre soir, sur un convoi rapide du G. T., entre Lévis et Montréal. Après avoir lu les différents journaux dont j'avais fait une ample provision avant mon départ, et m'être saturé de fumée opaque qui flottait dans le fumoir, je gagnai ma couche, vers dix heures, pour m'y reposer.

Il faisait une chaleur de four à l'intérieur de ce parallélépipède. Et pas moyen d'ouvrir une croisée, car il pleut à boire debout et les gouttes d'eau ruissellent à torrent sur les vitres, tandis que des grêlons tambourinent avec fracas sur la toiture métallique de la voiture.

Pendant plus d'une heure, je tourne et je retourne en tous sens, soufflant, haletant, et m'épongeant sans clore l'œil. Finalement, la température s'abaisse un peu. On respire mieux et, comme bercé autrefois dans les bras maternels au chant saporifique de

*C'est la poulette grise,
Qui a pond dans la remise,
Elle a pond un petit coco,
Pour bébé qui va faire dodo.*

je sens venir le sommeil réparateur. La trépidation de la voiture, de même que le choc des pièces de fer, s'affaiblit graduellement pour s'éteindre bientôt tout à fait. Morphée, dans ses bras endormeurs, me tient enlacé, tandis que moi, j'avais perdu la notion des choses.

Tout à coup—est-ce illusion, est-ce réalité ?—il me semble que les portières de mon lit se sont écartées. Je risque un œil et une forme blanche m'apparaît. C'est peut-être un ange, me dis-je, alors, je me fis accueillant.



A LA SORTIE DU COUVENT

La jeune fille graduée avec honneur remporte diplômes, prix et médailles—bien souvent aussi, hélas ! elle emporte les germes d'une Chlorose dont les conséquences déplorablement seront difficiles à combattre.

Cette jeune fille, en pleine voie de croissance, après avoir donné des preuves d'une intelligence ouverte, d'un esprit alerte, a été poussée à des études destinées à développer et à perfectionner ces brillants dons naturels. Au couvent, on lui a enseigné à la fois tous les arts et toutes les sciences.

Et aujourd'hui, épuisée par le surmenage intellectuel et la sédentarité, voyez comme elle est pâle et décolorée, voyez ses mains, ses lèvres, ses genoux, on dirait qu'elle n'a plus de sang. Voyez le large cercle de bistre qui entoure ses yeux. Voyez cette mine languoureuse, elle a l'air de se mouvoir avec peine, et toute son attitude trahit comme une immense lassitude insurmontable.

Plus tard, une dyspepsie précoce viendra exercer son action nocive sur cet organisme débilité ; des maux de tête, des migraines, des névralgies, des douleurs rhumatismales lui feront réaliser l'appel douloureux des nerfs implorant un sang plus généreux.

Les éléments vivifiants de ce sang riche, généreux et vermeil, elle les puisera dans le

Vin St-Michel

Le plus exquis des vins toniques—le plus puissant des reconstituants.

Sous son action bienfaisante, les fonctions se régulariseront, les symptômes de la Chlorose, de l'Anémie et de la Neurasthénie disparaîtront comme par enchantement.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468 rue St-Paul Ouest, Montréal. EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis).



A-T-ELLE LE SAC ?

Mon jeune ami,

Je vous accuse réception d'une lettre un peu inattendue, commise par vous il y a huit jours, et commençant à peu près en ces termes : "J'ai pris une femme dans ma vie, et je suis épouvanté de ce qu'elle me coûte !"

Bien que très pressé, je suis allé jusqu'au bout, et même... je l'ai relue !

Il y avait d'ailleurs des trouvailles dans ce petit poulet de jeune marié. Par exemple : "Je donnerais volontiers deux mille francs s'il fallait faire une opération à ma femme..."

Délicieux ! Mais pour la toilette, vous refusez carrément d'avancer. Bref, vous donnez l'impression d'un homme dans la désolation : les flots jaunes de votre coffre-fort se tarissent. Amélie vous saccage... elle vous ruine... elle vous victimise... Oh ! les femmes !...

Et moi, en pliant en quatre cette poésie matrimoniale, je remuais joyeusement la tête, en disant : "C'est bien fait ! Fallait pas qu'il y ail'e !..."

Parfaitement, mon petit !... Vous êtes puni par où vous avez péché...

Commençons par le commencement :

Vous me dites que, jeune fille, votre fiancée était un modèle de simplicité...

Pauvre Eliacin ! Evidemment, la jeune enfant ne mettait pas encore toutes ses voiles dehors. Trop pratique pour cela ! Elle réservait le grand chapeau, pour l'époque où elle aurait un mari bon pour le payer.

En réalité, les oreilles passaient de partout !... Mais vous n'avez pas regardé. Elle avait 50,000 francs de dot, et deux fois autant d'espérance—encore un mot charmant !—Alors, comme... Alors, comme un royal soleil, en touchant d'un de ses rayons le nuage le plus banal, le transforme en masse ardente, de pourpre, d'or et de gloire... ces 50,000 francs ont jeté

une auréole si éclatante sur la cervelle d'oiseau de votre future, que la poupée de quatre sous a pris à vos yeux l'orient d'une perle très précieuse.

Il ne reste plus que la différence à payer.

Décidément, vous êtes à peu près tous les mêmes !

Quand vous avez vingt-cinq ou vingt-six ans, on vous dit un jour : —Mon ami... Il faut vous marier !

—Entendu... Mais, trouvez-moi une femme,

—Cela tombe bien ! j'en connais une, charmante ! délicieuse !

Vous restez froid. Alors, on précise :

—... Bonne famille... bien élevée... pieuse.

Vous restez froid.

—... Sachant très bien tenir une maison : sa mère l'a dressée à tout. Elle aura la passion de son intérieur ; et, avec cela, bonne enfant, délicate, affectueuse... Son mari sera un dieu pour elle...

Vous restez froid, glacial... A votre point de vue, on n'a encore rien dit. Le principal n'est pas encore venu... Et, si l'on se tait, alors, comme un hacheron sur un bouquet, tombe le mot abominable dans tous les siècles des siècles : —

"Combien ?..."

Combien a-t-elle le jour du mariage ?... Combien aura-t-elle à la mort de sa grand'mère ?... Combien à la mort de ses parents ?...

Et vous soupesez le sac...

Et vous vous décidez... en prenant la femme par-dessus le marché.

Oui... mot abominable... à cause de l'importance que vous lui donnez.

Car vous, jeune homme, qui gagnez 5,000... 8,000... 10,000... 15,000 francs par an, peu importe !... Vous payez ce qu'il faut pour avoir une jolie chambre... ce qu'il faut pour avoir un coquet mobilier... ce qu'il faut pour avoir un beau cheval.

Mais la chose exquise, la fleur qui doit parfumer toute votre vie... l'être qui sera la chair de votre chair... le cœur de votre cœur... la fiancée, l'épouse, la mère de vos

et sel.

Que faire ? l'éveiller ? Je l'ose à peine. Elle dort si bien. Pourtant, il le faut, car sa maman va bientôt s'inquiéter de son absence. Dois-je lui parler français ou anglais ? Je me risque dans ce dernier idiome. Elle entrouvre un œil, mais les ténèbres du compartiment clos ne lui permettent pas de distinguer les traits de celui qui l'interroge. Sans répondre, elle referme la paupière, m'enlace le cou de son bras rose et potelé, et continue son somme. Délicatement, je me dégage et lui demande, en français, cette fois :

— Parles-tu français, chère ?

— Mais certainement que je parle français. Pourquoi me demander cela ? Tu le sais bien.

— Pourquoi ne vas-tu pas coucher avec ta maman ?

— J'aime mieux coucher avec men petit papa, reprend la petite dont la voix se fait caressante.

— Mais je ne suis pas ton papa, moi, regarde.

— Oui, oui, tu es mon papa, toi. Tu dis cela pour que je retourne avec maman, et elle esquise une légère moue de reproche.

Je cause quelques instants avec la petite égarée. Elle m'apprend qu'elle s'appelle Marguerite ; qu'elle revient de Chicoutimi et de Québec ; qu'elle a fait un bien beau voyage.

Craignant que ses parents s'inquiètent à bon droit de son absence prolongée, je sonne un garçon de service (porter). Un fils de Cham, à l'épiderme de geai et au nez camus, s'amène tranquillement et plonge sa tête entre les portières.

Je lui dis la mésaventure de la fillette, et comme il s'appête à l'amener avec lui pour la conduire à sa mère, Marguerite le repousse et lui décoche dans un anglais très pur : "Go away you, black niger, I want to sleep with daddy." Et,

de nouveau, elle me saisit par le cou.

Le chef de la voiture-dortoir, (sleeping car) est appelé. C'est un blanc, celui-là, mais il ne parle pas plus français que le moricaud à la pelure d'ébène et à la toison crépue.

Il fait de la lumière dans l'étroite chambrette et demande à mon hôte d'un quart d'heure :

— Has your father a mustache ?

— No !

— Well ! look at this gentleman.

Toute ahurie la fillette se dégage vivement et se sauve à toutes jambes dans la voiture voisine.

Et voilà comment, un soir de la semaine dernière, la fortune me vint en dormant !

G. E. MARQUIS.

17 août 1916.

Dr. Leon Archambault
DENTISTE
Spécialiste pour Douleurs.
714 Avenue, Notre-Dame 1916

Pensées

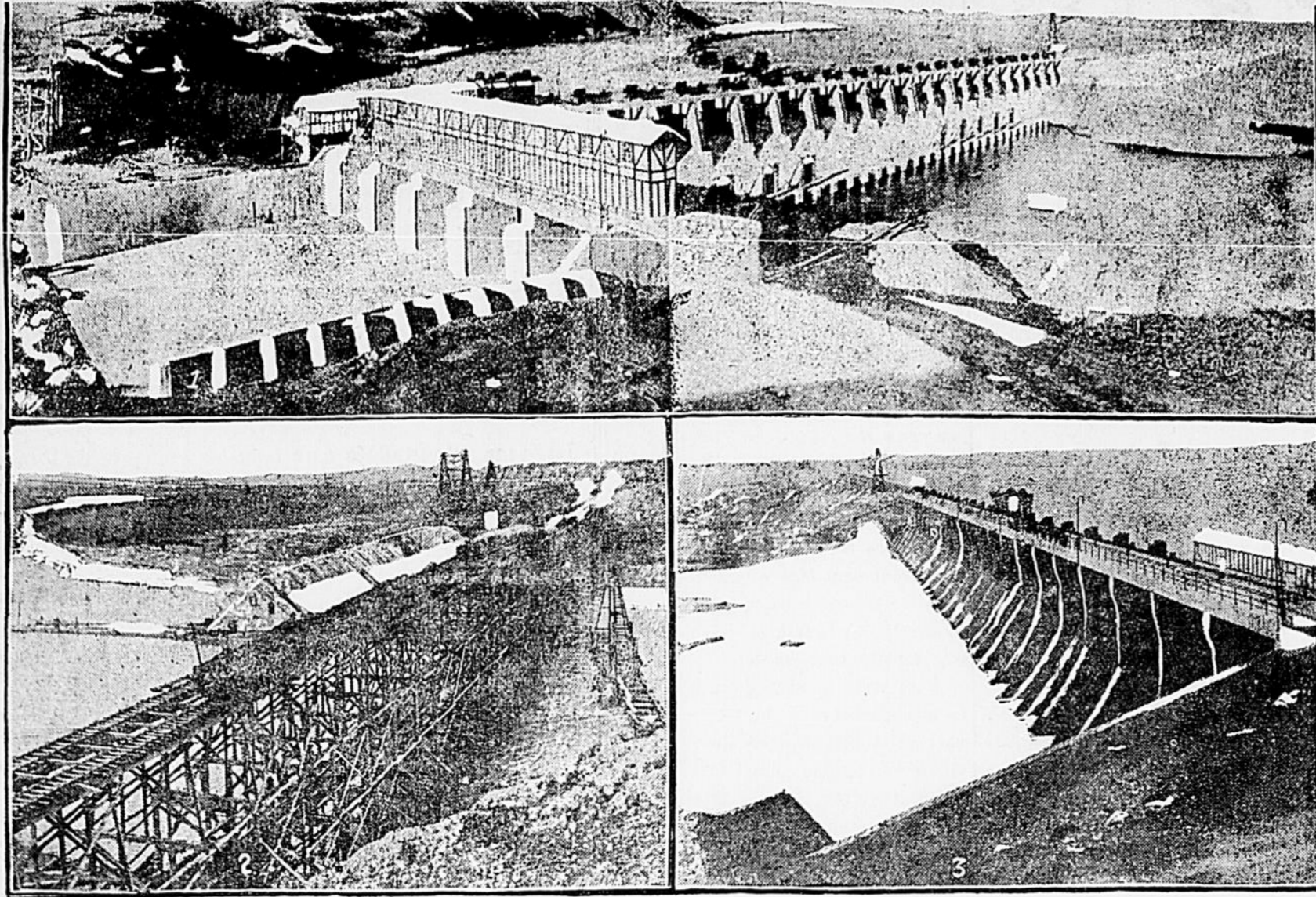
Un jeune homme qui s'est compromis pour le bien à toute chance de demeurer fidèle à son drapeau.

Agrissons toujours envers nos parents et nos amis comme nous voudrions l'avoir fait lorsqu'ils nous ont quittés.

Celui qui aime les choses qui changent s'expose au même risque que celui qui aime les choses périssables.

La beauté est le jouet du temps et de la maladie.

LA CULTURE PAR L'IRRIGATION



(1) Vue à vol d'oiseau du barrage de Bassano.
(2) Le barrage, en cours de construction.
(3) Ouverture des vannes du barrage.
(4) Canal pour la distribution de l'eau.

DANS les prairies de l'ouest canadien, de même que dans plusieurs vallées de la Colombie-Anglaise, des déserts ont été transformés en fertiles jardins au moyen de l'irrigation. Il est peut-être un peu exagéré d'appeler certaines régions de l'Alberta des déserts, car nulle part le sol de cette province est aride, mais il n'en est pas moins vrai que l'application des procédés de l'irrigation a opéré des merveilles dans la vie agricole de ces districts.

En Alberta, le Pacifique Canadien est actuellement à développer le plus important système d'irrigation du continent américain, même plus vaste lorsqu'il sera terminé, que toutes les superficies irriguées de la Californie ou du Colorado réunies. Déjà, la section ouest du bloc est complétée et est entrecoupée de 1600 milles de canaux et fossés irrigateurs,



tant que la section Est comptera lorsqu'elle sera terminée, plus de 2500 milles de canaux et fossés.

Le 24 avril 1914, le vaste barrage de Bassano, l'âme de tout le bloc, fut inauguré. Erigé à travers la rivière Bow, 87 milles à l'est de Calgary, il a 7000 pieds de long et servira surtout à alimenter la section Est, de l'eau qui lui sera nécessaire. On n'a qu'à visiter cette entreprise du

C. P. R. pour réaliser les résultats qu'elle apportera. Ces terres privées de pluies ont pris une vigueur nouvelle sous l'impulsion de la vivifiante fraîcheur que leur apportent les nombreux canaux. Partout une luxuriante végétation sort du sol; les céréales, les légumes et les fruits poussent en abondance et laissent une impression de prospérité à tous ceux qui ont passé par là. Aussi les colons s'emparent-ils

graduellement des fermes qui sont prêtes à être concédées, car ils comprennent les avantages qu'offre cette culture par l'irrigation.

Dans le sud de la Colombie-Anglaise, l'irrigation a encore eu d'excellents résultats et les succès obtenus dans les régions fruitières d'Okanagan et des lacs Arrow et Kootenay en sont une preuve irréfutable.

Télémaque et Mentor

Guillaume Ier s'éteint, suivi, au bout de trois mois, dans la tombe par le malheureux Frédéric III. Bismarck, haï mais, suppose-t-on, inébranlable, n'a pas été congédié. Le couronnement de Guillaume II consacre son triomphe. Il le croit et l'Allemagne entière partage cette certitude. Télémaque n'oserait pas se séparer du sage Mentor, s'affranchir d'une tutelle plus que jamais nécessaire... C'est justement l'efficacité de cette tutelle, et l'importance que l'opinion publique lui attribue, qui va la rendre lourde, puis pénible, puis intolérable à l'orgueil du jeune empereur. D'abord les choses se passent à merveille. Aucun orage ne trouble la lune de miel. Guillaume va voir à Friedrichsruhe le chancelier, flatté et fier d'une faveur exceptionnelle.

Bismarck souligne cette intimité, il s'en pare, il s'en vante. Il s'en vante trop. "Nous sommes d'accord, répète-t-il, pour l'exécution d'un programme de politique extérieure et de réformes." Ce programme, il laisse entendre que c'est lui qui l'a dicté. Ses paroles, perfidement répétées, éveillent un premier trouble dans l'esprit ombrageux et vaniteux du kaiser. Le malaise ne tardera point à s'aggraver. Télémaque, entouré de flatteurs, persuadé de l'éminence

de son génie, prétend ne s'inspirer que de soi-même. Le voyage qu'il entreprend autour de l'Europe après son élévation, achève à l'infatuer, de le grisier. L'allure bruyante et ostentatoire qu'il affecte ne plait ni à Londres, ni à Vienne, ni à Rome. Mais il est seul à ne pas s'en apercevoir. Guillaume, désormais incapable d'endurer la plus légère contrainte, cherche et trouve bientôt l'occasion de secouer le joug de Bismarck. Il accomplit certains actes, — il déplace et choisit des ministres, — sans le consulter, et lui fait comprendre que sa volonté doit toujours être obéie. Tantôt il résiste, tantôt il ordonne. Ainsi il décide de composer avec les exigences du parti socialiste. Sachant l'opposition bismarckienne irréductible sur ce terrain, il s'y place tout exprès pour provoquer la rupture. Il épie l'attitude, il brave l'entêtement, diminue les prérogatives du chancelier, et s'empresse d'accepter une démission qu'on ne se soucie guère de lui offrir, au fond, et qu'on ne lui apporte que parce qu'on pense qu'elle sera refusée.

Bismarck garda de ce divorce un souvenir amer. Toutefois, il avait déposé dans les veines de l'ingrat Guillaume II le virus de sa doctrine. Cela aurait dû le consoler. Vainement l'empereur eût-il essayé d'éliminer le poison. Il en demeurait contaminé à jamais. Sous son nom, c'est l'âme avide,

synique, barbare, rusée du vieil homme d'Etat qui continue de gouverner l'Allemagne et la mène aux abîmes...

LE BONHOMME CHRYSALE.

SAUVEZ LES ENFANTS

Les mères qui gardent une boîte de Tablettes Baby's Own à la maison peuvent compter que les existences de leurs chers petits êtres sont raisonnablement en sûreté durant le temps des chaleurs. Les affections stomacales, le choléra infantile et la diarrhée emportent des milliers d'enfants chaque été, généralement parce que la mère n'a pas un remède sûr à la portée pour leur donner promptement. Les Tablettes Baby's Own guérissent ces maladies, ou si on en donne de temps en temps à l'enfant bien portant elles les préviendront. Les Tablettes sont garanties par un analyste du gouvernement devoir être absolument inoffensives même pour le nouveau-né. Elles sont particulièrement bonnes en été, parce qu'elles régulent les intestins et tiennent l'estomac sain et pur. Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou sont envoyées par la poste à 25 cents la boîte, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 1435

Catastrophe du Pont de Québec.

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (561) contient DIX morceaux de musique dont voici les titres :

10. Au coin de ton Cœur, chanson-valse créée par Emile Gagner.
 20. Cher Amour ! une des meilleures mélodies de Georges Milo.
 30. Grand'Mère et Maman, chanson d'enfant par Auguste Charbonnier.
 40. S. T. R. marche de fanfare par Georges Poirier.
 50. Catastrophe du Pont de Québec, chanson d'actualité avec musique.
 60. Ma Philosophie, mélodie inédite de A. Fassio.
 70. Gaëtane Valse, morceau dédié au poète exquis, Gaëtane de Montreuil.
 80. La Grève des Barbiers, couplets-barbe par Pat King.
 90. Tant mieux... Tant pis... chanson comique d'E. Merville.
 100. Tendresse, morceau brillant pour le piano.
- Aussi "l'Art du chant", d'après les meilleurs auteurs — 10e leçon. Un numéro, 5 sous ; par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50 ; Etats-Unis, \$2.00. Adresse : Le Passe-Temps, 16 Craig Est, Montréal. Catalogue de primes envoyé gratis.

GRAND CHOIX DE
Tapis, Prélarts, Portières
et Rideaux

Chez
EUG. L. DESAUTELS
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon.
Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Lackawana, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois.
Bois à la corde ou débité, crottes, gravois d'amiante, etc., etc.
Aussi un stock de patate de 1er choix.
Un encouragement est sollicité sur garantie de satisfaction.
RUE GIROUARD, coin de la rue St-Pascal
1272-jno Tél. Bell 264

ALBERT BORDUAS

Garage et charretier d'automobiles
6 voitures à louer : un camion, 2 sept places, 3 cinq places.
Ouvert jour et nuit, au service des voyageurs, aux gares de chemins de fer.
Prix : 10 cts à 35 cts du mille.
Chauffeurs licenciés à l'heure ou à la journée.
Huiles et Gazoline à vendre.
35 CONCORDE TEL. 142
1336-3 nov.

Téléphone 423 Rue Girouard

Dr A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE
Ex-Gouverneur du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec.
Spécialité : — Ouvrages en Or, Ponts et Couronnes.
SAINT-HYACINTHE

Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN-CHIRURGIEN
BUREAUX :
Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 311
185 rue Girouard, St. Hyacinthe.

On demande à acheter

Une maison de onze ou douze appartements situés assez près du centre des affaires.
Une maison de rapport de deux ou trois logements pouvant payer de bons intérêts sur argent investi.

S'adresser à
BOUCHARD & BERNIER
Agents d'affaires, 173 Blvd Girouard

A LOUER

Quatre beaux grands appartements à louer, meublés ou non, pour deux personnes seulement.
Bain, électricité, garde-robe, armoire à linge très confortable, cuisine, salle à dîner, chambre boudoir.
S'adresser à
Mme ERNEST LALIME,
61 rue Laframboise.
1407-jno.

A VENDRE

Un piano neuf à vendre à bon marché.
S'adresser à
Bouchard & Bernier.



A VENDRE

Un moteur de 2 forces et demie Bon marché. S'adresser au Clairon

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT À L'EST.

9.20 a.m.—Tous les jours pour St. Li-boire, Acton Vale, Richmond Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville-Lévis et Québec.

1.20 p.m.—Venant de Montréal gares intermédiaires. Tous jours.

3.15 p.m.—Venant de Montréal. Arrête à toutes les stations intermédiaires. Samedi seulement.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

6.40 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche et le samedi.

9.35 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond Lewiston et Portland.

ALLANT À L'OUEST.

5.56 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

10.20 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche et le samedi.

5.00 p.m.—Allant à Montréal. Arrête à toutes les stations intermédiaires.

5.29 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

L'INTERNATIONAL LIMITED

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada

Quitte Montréal à 10.15 a.m. arrive à Toronto à 5.45 p.m., Détroit 10.58 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 11.00 p.m. arrive à Toronto à 8.00 a.m., Détroit 1.45 p.m., Chicago 9.10 p.m., tous les jours

Pour toute information s'adresser à

F. C. BOUVETTE, Agent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Tous les jours excepté le dimanche. 8.11 a.m. et 3.25 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.45 a.m. et 6.35 p.m. pour Saint Guillaume et stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montreal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m. Pour billets et renseignements s'adresser à

R. E. CODERRE,
125 Rue Cascades.

Tél. 70 Agent de Billet.



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigés au 20 Sept. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St. Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h. A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angle terre.

N. J. FERGUSON,
Gen. Passenger Agent
L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe
Téléphone 28.

A VENDRE

Un magnifique piano qui n'a pas d'usure, à de très bonnes conditions. S'adresser à M. PAUL PAYAN 1299-jno

Nouvelles Locales

Pèlerinage de L'Union St-Joseph

Le pèlerinage annuel de l'Union St-Joseph, au cimetière, aura lieu dimanche prochain. Un libéra sera chanté, des prières seront offertes, et des fleurs seront déposées sur les tombes des défunts. Le départ aura lieu à une heure et demie de l'après-midi.

Fêtes religieuses

La semaine prochaine, il y aura de grandes fêtes religieuses à l'église Notre-Dame, à l'occasion du 7ème centenaire de la fondation de l'ordre des Frères Prêcheurs par St-Dominique.

Plusieurs hauts dignitaires ecclésiastiques seront présents à ces cérémonies. Le programme de ces fêtes sera connu ces jours-ci.

De retour

M. Victor St-Jean, le fils de M. Théodule St-Jean, marchand de chaussures en notre ville, qui faisait partie du 22ème régiment canadien-français, et dont nous annonçons, la semaine dernière, le départ de Londres et l'arrivée à Québec, est revenu dans sa famille, mardi dernier, pour demeurer parmi nous.

ETAT CIVIL.

Cathédrale BAPTEMES.

Sept. 13—Joseph, Louis, Henri, Rosaire, fils de Adélar Messier et de Antoinette Rainville.

" 13—Joseph, Uldéric, Marcel, fils de Marcel Gadbois et de Ella Provençal.

" 14—Marie, Alice, Claire, fille de Aimé Daudelin et de Délina Dupré.

" 17—Marie, Alice, Rachelle, fille de Joseph Bélanger et de Joséphine Nadeau.

MARIAGES

Sept. 18—Entre Arthur Janeau et Marie-Alma Dupré.

" 19—Entre Antonio Gatien et Juliette Julia Blanchard.

SÉPULTURES

Sept. 13—Marie-Claire Hogue, fille de Emile Hogue et de Rose Bienvenue, 6 semaines.

" 14—Edouard Cournoyer, époux de Mathilde Desrosiers, 59 ans.

" 16—Marie-Azilda Beaudry, épouse de Jean-Baptiste Laplante, 49 ans.

" 16—Eva Blanchard, fille de Victor Blanchard et de Cordélia Tétraut, 17 ans.

" 17—Marie-Louise Millette, fille de Alexis Millette et de Marie-Louise Blanchette.

Eglise Notre Dame du Rosaire BAPTEMES

Sept. 17—Antoine, Alphonse, Joseph, Elzéar, fils de Alphonse Blanchet et de Clara Belval.

" 18—Joseph, Hilaire, Aristide, fils de Louis Desjardins et de Alphonsina Dalpé.

" 19—Marie, Lorette, Gabrielle, fille de Joseph Gouin et de Rosanna Pontbriand.

SÉPULTURE

Sept. 14—Pauline Aimé, fille de Louis Arthur Aimé, et de Alida Millette, 5 ms

Récoltes agricoles

Un bulletin spécial a été publié par le Bureau des Recensements et Statistiques sur l'état des récoltes agricoles au Canada à la fin d'août; ce rapport est un sommaire des télégrammes reçus des Fermes Expérimentales du Dominion, suivant l'arrangement entre le Ministère du Commerce et celui de l'Agriculture.

PROVINCES MARITIMES,

ILE DU PRINCE EDOUARD :

Tout le grain, excepté le blé qui a souffert de la rouille et des insectes, donnera un rendement au-dessus de la moyenne; les racines, les pommes de terre et les légumes promettent très bien. La récolte des fruits est légère.

NOUVELLE-ECOSSE :

Le grain mûrit rapidement et promet un bon rendement; le foin fut rentré sous d'excellentes conditions. A Kemptville les racines ont souffert de la sécheresse; à Amherst les racines et le maïs ont eu une assez bonne croissance.

NOUVEAU-BRUNSWICK :

À août, avec plus de chaleur et moins de pluie qu'à l'ordinaire, a été très favorable aux récoltes; l'avoine, en partie récoltée, promet bien; le foin est beaucoup au-dessus de la moyenne; les pommes de terre qui ont souffert de la sécheresse, ne donneront pas un rendement moyen; Les racines poussent bien et le maïs est meilleur que depuis de nombreuses années.

QUEBEC :

La sécheresse a causé une maturation trop rapide du grain et une réduction dans le rendement; les racines ont aussi souffert et les pommes de terre ne sont pas belles. A Rimouski, les pluies ont aidé les pommes de terre et les légumes, et la récolte de foin est meilleure que depuis plusieurs années.

ONTARIO EST :

Une forte récolte de foin fut rentrée, et dans certains districts il y eut deux coupes. Les racines ont souffert de la sécheresse. Le grain est presque tout mûr, et le rendement au battage est léger, à cause de la sécheresse. Les pâturages sont aussi en mauvais état, à cause du manque de pluie; il est probable que la récolte des pommes de terre soit petite.

PROVINCE DES PRAIRIES:- MANITOBA

De Brandon, on rapporte que la récolte de blé du Manitoba n'est que de la moitié de la moyenne et toute de basse classe; les récoltes d'orge seront moyennes. La moisson est presque terminée et le battage est commencé. La récolte de maïs fourrager est bonne; il n'y a pas eu de dommages par les gelées.

SASKATCHEWAN :

La température d'août a été défavorable au grain et on rapporte que le grain a souffert de la rouille à Indian Head, Maple Creek, Gull Lake, Eston, Prelate, Rosthern et Scott; ceci a réduit le rendement et la qualité. On rapporte des gelées dans le district de Moosejaw, Saskatoon et Battleford. Le battage commence la première semaine de septembre.

A Scott, dans le district de Battleford, la moisson fut retardée par la température froide et on vient de commencer le fauchage; les tempêtes de grêle ont causé beaucoup de dommage au commencement du mois. Les récoltes de blé tardif sur les terres basses ont beaucoup souffert de la gelée du 11. Les rendements de blé qui ont échappés à la rouille et à la gelée, seront satisfaisants.

ALBERTA.—MUNSON :

La moisson ne sera pas générale avant la première semaine de septembre. Certaines récoltes de blé ont souffert de la gelée du 10 août.

CARMANGUAY :

Les récoltes seront bonnes si on peut les rentrer avant les premières gelées; les récoltes sarclées ont très belle apparence mais sont plus tardives que l'an dernier. La

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôle, Blancs de Liste Electorale et Autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la Liste Electorale.

AVIS PUBLIC

In Re : ST-ROCH & CHAGNON, Manufacturiers de Ste-Rosalie, Insolvable.

Agissant en vertu d'une Ordonnance de la Cour Supérieure du district de St-Hyacinthe, Mardi, le 26 Septembre courant, à onze heures A. M., sur les lieux, en la paroisse de Ste-Rosalie, par encan public, seront vendus par le soussigné, les immeubles, meubles et créances, ci-après décrits et mentionnés, dépendant de la faillite ci-dessus, savoir :

10. Un lopin de terre, ayant environ 390 pieds de front, jusqu'à une profondeur de 126 pieds, et de là, prenant une largeur d'environ 540 pieds, jusqu'à une nouvelle profondeur de 144 pieds; et étant cette partie du lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Ste-Rosalie, sous le numéro 116, renfermée dans les bornes suivantes; en front, le chemin public, qui conduit du troisième rang au deuxième rang, de la dite paroisse; en profondeur, Hormidas Bousquet; du côté nord-ouest la ligne de chemin de fer du C. P. R.; et du côté sud-est des autres parties du même lot, appartenant à Alvarez Chagnon, et au même H. Bousquet, avec bâtisses et chaufferie à son usage.

20. Une créance annuelle de \$140.00 due et payable durant la vie de Pierre Chagnon et de son épouse, par Alvarez Chagnon, leur fils, sans intérêt, garantie par hypothèque sur une partie du dit lot 116, sur laquelle se trouve une maison et des dépendances.

30. Tous les effets mobiliers cédés par les dits faillis, savoir: bois, vaches et volailles, etc. etc., appartenant, soit au dit Victor St-Roch, soit au dit Pierre Chagnon, les deux membres de la dite société en liquidation.

Condition de vente: Au comptant. St-Hyacinthe, le 13 septembre 1916. F. X. A. BOISSEAU, Curateur

Vente à l'encan

In re : L. A. DENIS, marchand, St-Hyacinthe. MERCREDI, le vingt-sept septembre courant 1916, à dix heures de l'avant-midi, sur les lieux, à St-Hyacinthe, seront vendus à l'enchère, au pourcentage, sur le montant de l'inventaire et par lots, d'après la division suivante, les fonds de marchandises, les garnitures et les dettes de livres du dit L. A. Denis, savoir :

10. Coniferies évaluées à \$ 630.71
20. Tabacs et pipes évalués à \$ 398.51
30. Epicerie évaluées à \$1,497.02
40. Voitures, harnais etc évalués à \$ 73.15
50. Garnitures de bureau évaluées à \$ 113.80
60. Dettes de livres s'élevant à \$3,930.27
Total \$6,643.46

Pour les conditions s'adresser au soussigné. St-Hyacinthe, le 14 septembre 1916. RENE MORIN.

Avis Public.

In re : L. A. DENIS, marchand, St-Hyacinthe. Toute personne ayant une réclamation contre L. A. Denis, marchand de St-Hyacinthe, est requise de la produire sous serment entre les mains du soussigné, au No. 16 de la rue St-Denis, à St-Hyacinthe, dans un délai de quinze jours. St-Hyacinthe, le 14 septembre 1916. RENE MORIN.

POUR LES FETES "BIERE" DOW VOUS EN JOUIREZ!

moisson est générale, aucun dommage au blé par les gelées, les dommages par la rouille sont très petits.

LACOMBE :

Trois degrés de gelée le 10 août firent beaucoup de dommage au grain sur une superficie de 150 milles carrés. Certains districts ont été exemptés de la gelée. La moisson de l'orge est générale et on a commencé à couper le blé. On a besoin encore de 10 jours de beau temps pour sauver les récoltes qui n'ont pas encore souffert.

Agent d'automobiles demandé

Nous sommes disposés à passer un contrat, avec un agent responsable, pour la vente des chars populaires Overland et Willys Knight, dans les comtés de St-Hyacinthe et de Bagot. Une excellente chance s'offre pour un agent actif.

WILLYS-OVERLAND Limitée, 5 Avenue du Parc Montréal.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. COUR SUPERIEURE No 145.

HENRI ALBANY BEAUREGARD, protonotaire conjoint de la Cour Supérieure du district de St-Hyacinthe, des cité et district de St-Hyacinthe

Demandeur,

ALFRED PICHE, ci-devant des cité et district de St-Hyacinthe et maintenant de Haverhill, dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

St-Hyacinthe, 20 Septembre 1916. FONTAINE & CHAGNON, avocats du demandeur. ROY & BEAUREGARD, P.C.S.

1438—22,29.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. COUR SUPERIEURE No 158.

J. Eucher Lanoix, marchand, des cité et district de St-Hyacinthe

Demandeur,

Demaiselle Azama Blanchard, garde-malade, fille majeure et usant de ses droits, ci-devant des cité et district de St-Hyacinthe et maintenant absente de cette Province, aux Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

St-Hyacinthe, 20 septembre 1916. FONTAINE & CHAGNON, avocats du demandeur. ROY & BEAUREGARD, P.C.S. 1437—22,29.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé \$500,000.00 Actif du Fonds de Pension, le 30 juin 1916, 871,994.60

L'ANNEE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1916.

Année	Sections	Sociétaires actifs	Pensions	Actif
1909. (31 Dec.)	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1911. "	224	14,228	30,910	170,670.80
1913. "	349	24,492	47,957	423,745.31
1915. "	455	32,155	61,468	772,698.99
1916. (30 juin)	483	33,536	63,943	871,994.60

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général.

BUREAU CHEF :—126 Rue St-Pierre, Edifice "Dominion", QUÉBEC. BUREAU A MONTRÉAL :—Chambre 22, Edifice "La Patrie", X. Lesage, Gér.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Orançais des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE ST-HYACINTHE

Commis-Vendeur Fiable Demandé.

Pour toutes les villes et le district de Québec, où nous ne sommes pas représentés.

Un territoire réservé pour l'homme oonvenable.

Les plus fortes commissions seront payées.

La chose la plus attrayante à annoncer.

Une liste magnifique des spécialités de nos fruits pour la saison 1916-1917, comprenant ce que nous avons toujours en mains, les Framboises, la Pomme St-Régis, la Pomme Rouge McIntosh, etc.

STONE & WELLINGTON, The Fonthill Nurseries Etablie en 1887. Toronto, Ont. 1365—j9 oct.

Enseignement du Chant

PAR M. ARTHUR PLAMONDON Maintenant à St-Hyacinthe les mercredis et samedis après-midi.

Cours et Leçons Particulières Aux mêmes tarifs qu'à l'Ecole de Chant Plamondon de Montréal.

ESSAI ABSOLUMENT GRATUIT DE LA VOIX

Pour faire rendez-vous ou pour tous autres renseignements, prière de s'adresser au Cercle Philharmonique, rue Mondor. Téléphone No 265. 1A—1218

Maisons à Vendre

Deux jolies propriétés situées sur les plus belles rues de la ville. Deux logements chaque; ces logements sont loués à l'heure actuelle \$15.00 et \$18.00 par mois chacun; peuvent se louer plus cher. Nouvellement bâties. Electricité, bains et système de chauffage à l'eau chaude.

Les propriétaires désirent vendre pour en construire de nouvelles. S'adresser à T. D. BOUCHARD, j.n.o. 173 rue Girouard.

AUX AUTOMOBILISTES

Le guide : "OFFICIAL AUTO-MOBILE ROAD GUIDE" pour 1916 vient de paraître; magnifique volume de 436 pages, avec relieure en cuir, prix \$3.00. En vente chez

ST-JEAN & FRERE, Marchands de journaux. St-Hyacinthe.

J. S. Beaudet Notaire.

Argent à prêter. — Assurance

Le Pacifique Canadien

EXCURSIONS DE COLONS

Pour Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires, aller et retour. Tous les mardis, mars le 7 à octobre le 31, limite de retour, deux mois.

Pour plus de renseignements adressez-vous à R. E. CODERRE, 125 Cascades.

A LOUER

Deux magnifiques chambres, très bien meublées, fournies de toutes les commodités, à de très bonnes conditions. Selon le désir du locataire, la pension pourra être prise dans la même maison. S'adresser à

Mme G. Bourbeau, 8 rue Mondor. 1440—1f.

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska F. A. BRODEUR, Gérant.

ABONNEMENT

A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50

ailleurs au Canada..... 1.00

3c LE NUMERO

En vente chez M. Geo. St-Jean.

Chronique Municipale

Séance du 20 septembre.

La séance du Conseil-de-Ville, mercredi dernier, a été paisible, et peu grosse de besogne.

Son Honneur le Maire Morin occupait le fauteuil présidentiel. Etaient présents MM. les échevins Fontaine, Girard, St-Germain, Payan, Bélanger, Gobeil, Duclos, Godard.

Après la lecture du procès-verbal, et l'adoption des minutes, on passa à l'ordre du jour.

Il est donné rapport sur le nombre d'abonnés à notre aqueduc dans le village de La Providence, et sur le montant en argent que ces abonnements rapportent à la cité.

Sur ce, M. l'échevin St-Germain, le président du Comité de l'Aqueduc, qui est à faire subir des modifications importantes aux tarifs de l'eau, propose que le Conseil de la municipalité du village de La Providence soit avisé avant le premier avril, que son contrat avec la ville pour la fourniture d'eau expire au mois d'octobre prochain, et qu'il aura alors à passer un autre contrat. Cette proposition est secondée par M. Bélanger, et adoptée.

M. le chef Foisy avait adressé une demande au Conseil, afin que son salaire soit porté à \$1200 par année. Et les autres constables s'étaient aussi adressés au Conseil, pour que leur salaire soit élevé à \$12.00 par semaine. Ces demandes avaient été référées au Conseil en comité.

A la dernière séance du Conseil, M. l'échevin Girard a proposé que tous les policiers, sans distinction, excepté M. Bourgeois qui a déjà obtenu une augmentation de salaire, reçoivent en salaire \$50.00 de plus par année.

Sur cette proposition, M. Fontaine déclare qu'il a l'intention de soumettre un règlement au Conseil, à l'effet de faire l'engagement des employés municipaux annuellement, c'est-à-dire à la fin de chaque année fiscale. Ainsi, dit-il, nous pourrions discuter les mérites d'un employé, et le payer en conséquence, s'il convient de le réengager. Nous pourrions aussi le récompenser de ses services aussitôt, s'il ne fait pas notre affaire. M. Fontaine croit que l'on ne devrait pas voter une augmentation de salaire aux policiers, avant qu'il ait soumis son règlement au Conseil. Tout de même, en attendant, il votera pour la proposition de M. Girard.

M. Bélanger seconde la proposition de M. Girard, et elle est adoptée.

Tous les ouvriers de la Corporation, dans le cours de l'été, ont obtenu une augmentation de salaire. Seuls les menuisiers-charpentiers n'ont rien obtenu, et malgré leur métier, ils sont actuellement payés le même prix que les journaliers. Ils ont présenté une requête au Conseil, à la dernière séance, demandant que leur salaire soit porté à \$2.25 par jour, et que leur contremaître soit payé \$3.00

par jour.

M. Fontaine propose qu'il soit fait droit à la requête des menuisiers-charpentiers, et que le salaire du contremaître soit élevé à \$2.75 par jour. Cette requête est secondée pas l'échevin Godard et adoptée.

Certains contribuables de la rue St-Hyacinthe demandent qu'une lampe électrique soit installée entre les rues Girouard et Claude. M. Gobeil propose que la lampe qui est au coin de la rue Claude soit transportée au coin des rues Dessaulles et St-Hyacinthe. Une lampe électrique à cet endroit, dit l'échevin Gobeil, éclairera suffisamment la rue St-Hyacinthe.

Cette proposition, secondée par l'échevin Godard, est adoptée.

On demande aussi que des lampes électriques soient posées au coin des rues Bourdages et St-Antoine, La Bruère et Viger, Ste-Catherine et Viger. M. l'échevin Gobeil propose qu'il soit fait droit à toutes ces demandes. M. Bélanger seconde, et il est résolu, que des lampes électriques seront posées au coin de toutes ces rues.

Le pontage à la balance de la rue Ste-Marie, est devenu très défectueux. M. Payan propose que le pontage à la balance de la rue Ste-Marie soit renouvelé, et que la somme de \$20.00 soit mise à la disposition du Comité des Marchés pour faire ce travail. M. St-Germain seconde cette proposition et elle est adoptée à l'unanimité.

La question de l'égout de la rue Bourdages est ramenée sur le tapis par l'échevin Bélanger. Ce dernier propose que le drain de la rue Bourdages, à partir de chez M. Allard jusqu'à l'extrémité de ce drain, soit nettoyé, en attendant qu'un règlement soit adopté par le Conseil, le printemps prochain, pour construire un égout sur cette partie de la rue Bourdages.

M. l'échevin Fontaine s'oppose avec vigueur à la proposition de M. Bélanger, qui demande de faire un travail inutile, qui pourrait même être une cause capable de démolir en tout ou en partie les trottoirs qui ont été construits le long de ce drain. Il dit qu'à la prochaine séance du Conseil, il sera en mesure de faire un rapport complet au sujet de cette affaire, et il demande que la proposition de M. Bélanger soit renvoyée à la prochaine séance. Si M. Fontaine s'oppose à la motion de M. Bélanger, ce n'est pas qu'il se refuse de rendre justice aux contribuables de cette partie de la rue Bourdages. Il est le premier à vouloir que justice soit faite à tous. Mais, il veut que les travaux qui dépendent de son département soient à propos, et qu'on les fasse, en autant que cela est possible, pour que cela ne soit pas toujours à recommencer.

M. St-Germain passe la remarque qu'il y a très longtemps que ces contribuables interviennent auprès du Conseil, pour un canal d'égout.

Il y a longtemps que ces gens-là auraient reçu justice, répond l'échevin Fontaine, si on n'avait pas fait ici autant de chicanes de clocher.

L'échevin Duclos se lève aussi contre la proposition de M. Bélanger. Et, il demande comme M. Fontaine, que cette proposition soit renvoyée, jusqu'à ce que le président du Comité de la Voirie ait mis un rapport devant le Conseil, concernant cette affaire. Le président du Comité de la Voirie connaît mieux que nous ce qu'il y a à faire dans son département, dit-il, et c'est à lui de s'occuper surtout des travaux de ce département,

M. Bélanger tient à sa proposition quand même, M. St-Germain la seconde. Mais, avant qu'elle soit mise au vote, M. Duclos propose en amendement, que cette proposition soit remise à la prochaine séance. M. Payan seconde cet amendement, et il est adopté. MM. St-Germain et Bélanger votant contre.

M. Fontaine donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera un amendement au règlement No. 193, à l'effet de faire paver la rue St-Casimir, depuis la rue du Grand Tronc jusqu'à la rue St-Antoine, en macadam bitumeux, avec chaînes et égout, au coût de \$6,500.

Il fera aussi une proposition au sujet du pavage de la rue William.

C'est tout ce qu'il y a eu d'important, à la dernière séance du Conseil.

Lecture des différents comptes est faite, et le Conseil s'ajourne en séance régulière à mercredi prochain, 27 septembre, aux lieux et heures ordinaires.

Nouvelles Locales

Au Théâtre Corona

Il y avait un nombre considérable de spectateurs, jeudi soir, au Théâtre Corona. Il valait la peine d'y venir, aussi, pour y entendre "l'Abbé Constantin," jouée par la puissante troupe du Corona, troupe qui ne comprend pas un seul acteur de second ordre.

Les privilégiés qui ont pu assister au spectacle de jeudi soir au Corona, ont certainement passé de délicieux moments. On lit l'histoire de l'Abbé Constantin, et on est saisi par le fond moral de cette pièce, dont l'action est développée d'une manière très subtile par la plume alerte de l'auteur. C'est un charme de l'avantage d'entendre ce drame, quand il est joué par des artistes comme ceux que la direction du Corona a engagés, pour le seul contentement de sa nombreuse clientèle.

La semaine prochaine, Lundi et Mercredi, la Troupe du Corona donnera entre les vues, "JEAN-MARIE", une comédie en un acte qui remplacera avantageusement tous les meilleurs Vaudeville; Jeudi, Vendredi et Samedi, "LES DEUX FRÈRES ENNEMIS" ou "LES RANTZAU," grand drame en quatre actes, par Erckmann-Chatrion. Ce drame a été représenté pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Français, en 1882. Depuis, il a été un des grands succès des meilleurs théâtres.

Le début de la troupe du Corona a été des plus triomphants. Il faut espérer que le public de St-Hyacinthe continuera à donner un puissant encouragement à ces artistes de grande renommée.

Ecole de Chant Plamondon

Les dernières nouvelles de la santé de M. Plamondon sont décemment meilleures, et son médecin lui a permis d'annoncer pour mercredi, 27 septembre, la reprise de ses cours et leçons particulières de chant au Cercle Philharmonique, d'où tous renseignements seront fournis sur ses heures, de même que pourront y laisser leur adresse, les personnes qui désireraient avoir une entrevue avec lui pour se renseigner directement.

Mariage

C'est lundi prochain, le 25, qu'aura lieu, à l'église Cathédrale, le mariage de Mlle Corinne St-Jean, fille de M. Théodule St-Jean, marchand de chaussures, avec M. Wilfrid Paquin, marchand-tailleur de Manchester, E.-U.

FARINE MOULÉE

MOULIN YAMASKA

L. E. COTE,
St-Hyacinthe.

1340--5 nov.

Funérailles de M. Michel Désautels.

Lundi dernier, à l'église paroissiale de Ste-Rosalie, avaient lieu, au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Michel Désautels.

M. Désautels est décédé à sa demeure, à Ste-Rosalie, le vendredi, 18 du mois courant, à l'âge de 70 ans et 8 mois. Sa mort a causé de profonds regrets chez tous les paroissiens de Ste-Rosalie, qui le considéraient et l'estimaient beaucoup. La nouvelle de cette mort a aussi été une douloureuse surprise pour tous ceux qui ont connu M. Michel Désautels.

Il laisse pour le pleurer, une épouse, Sarah Vincent, quatre garçons, M. Joseph Désautels, voyageur de commerce de Berthierville MM. Ernest, Rodolphe et Armand Désautels, cultivateurs de la paroisse de Ste-Rosalie; trois filles, Mmes Clément Lussier et Hector Gérard, Mlle Cécile Désautels; six frères, MM. Alphonse, de Farnham, Elisé, de St-Pie, Arthur, de St-Jean-Baptiste de Rouville, Israël et Elzéar, tous deux cultivateurs au Manitoba, et le Rév. P. Adélarde Désautels, S. J.; une sœur, Mme Baptiste Bergeron, de Montréal.

C'est M. le curé de la paroisse qui a chanté le service, son frère, M. l'abbé Roy, professeur au séminaire de St-Hyacinthe, officiant comme diacre, et le Rév. Vincent Lincourt, comme sous-diacre. La levée du corps a été faite par le Rév. Vincent Lincourt.

Les porteurs étaient MM. Joseph Léveillé, Isai Desmarais, David Lussier, Narcisse Lussier, Joseph Tanguay, Baptiste Lincourt.

Le deuil était conduit par M. Alphonse Désautels.

A la famille qui vient d'être plongée dans un deuil aussi cruel, "Le Clairon" offre ses meilleures condoléances.

Va et vient

Mlle Zélie Caron, de St-Pacôme, est actuellement en promenade chez sa sœur, Mme Veuve J. A. Deschênes, de cette ville.

M. et Mme Georges Lefebvre, de Everell Mass, étaient en promenade, cette semaine, chez M. Jos. L'Archevêque, de St-Hyacinthe, et chez M. Emmanuel L'Archevêque, de la paroisse de St-Barnabé.

Le Dr Viger, coroner du district, accompagné de son épouse et de son beau-frère, M. Ernest Boisvert, d'Acton-Vale, est parti pour un voyage aux Etats-Unis, où il doit se rendre à Lowell, Fall-River et Providence.

Le Lieutenant J. A. Trinque du 178ième bataillon canadien-français, est actuellement à St-Hyacinthe, avec le Lieutenant L. J. Paulet, qui a déjà fait neuf mois de service sur le front.

Feu Mme Azarie Beauchemin

Jeudi dernier, à l'église Cathédrale, avaient lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Hermi-

THEATRE CORONA

DIMANCHE et LUNDI, 24-25 SEPTEMBRE :

Sa Propre Manière

(PRODUCTION MÉTRO)

Drame en Cinq Rouleaux, des plus émouvants et des plus artistiques, d'un intérêt supérieur. L'étoile de ce drame est Florence Reed, une actrice de grande réputation qui fait les délices des amateurs de théâtre.

LUNDI et MERCREDI, 25-27 SEPTEMBRE :

"JEAN-MARIE"

Comédie en un acte, par la "Troupe du Corona".

Les prix resteront les mêmes : 10 et 15 cts, quelques sièges à 20 cts. C'est une aubaine que la direction du Corona offre à sa nombreuse clientèle. "JEAN-MARIE", par la Troupe du Corona, remplacera avantageusement les actes les plus beaux de Vaudeville.

MARDI et MERCREDI, JEUDI en MANINÉE,

26-27-28 SEPTEMBRE :

Hazel Kirke

Drame superbe en Cinq Rouleaux, un des plus grande succès de la Compagnie Pathé. Tous ceux qui ont vu jouer et drame sur la toile s'accordent à dire que cette vue animée est de nature à satisfaire les goûts les plus difficiles. Pearl White, actrice magnifique, est l'étoile de ce drame.

JEUDI, VENDREDI et SAMEDI :

LA GRANDE TROUPE DU CORONA

DANS

Les Deux Frères Ennemis

OU

LES RANTZAU

Grand drame en quatre actes par Erckmann Chatrion. L'appréciation de ce drame n'est plus à faire. Il a été joué pour la première fois à Paris, sur le Théâtre Français, le 27 mars 1882. Il n'a cessé depuis d'être joué sur tous les grands théâtres, et il a été un succès monstre partout.

PRIX : Orchestre, Réservés 50, 35 et 25 cts

Balcon, Réservés 35, 25 cts

Admission, 25 cts Enfants, 15 cts

DEDIER AU REDACTEUR DE LA TRIBUNE

La poésie que nous publions ci-après, est bien loin d'être parfaite. Elle est couverte de fautes de français, et elle pêche cruellement contre la versification. Mais elle n'est pas sans intérêt, quand on sait qu'elle est de la plume d'un poète de surface, élève d'une école publique de cette ville.

Un jour, le gros Charquer,
Perdant sa job à Calgary,
Dans not' pays s'en vint poser,
Pour tâcher à se placer ;
D'une porte à l'autre alla frapper
Toujours pour se faire refuser.
Il était sapr'ment découragé,
Vous me crérez si vous voulez.
Il se disait : " Ecoute, Charquer,
J'te cré vraiment flambé,"
Quand le hasard le fit tomber
Sur un pauvre petit atelier,
Qui de cent lieues sentait la sainteté.
Il courut à pas lents pour y frapper.
Qui va là ? dit J. P. I., répondez !
— C'est Charquer de Calgary,
J'sut à l'arbe, et j'voudrais m'placer...
— Pouvez-vous écrire des saletés,
‡ Avec des airs de sainteté ?
— C'est ma spécialité,
Reprit le gros Charquer
— Vous êtes notre homme, allez.
Depuis ce temps-là, toutes les saletés
Sont écrites par le gros Charquer,
Et, ça s'ra de même dans l'atelier
Pendant toute l'éternité.

L. RASETOUT.

ne Beaugard, épouse de M. Azarie Beauchemin, dont la mort est survenue lundi dernier.

Mme Hermine Beaugard était âgée de 69 ans.

Elle laisse pour le pleurer, deux fils, M. Trefflé Beauchemin, de St-Hyacinthe, et M. Joseph Beauchemin, de Manchester; trois frères, MM. Joseph, Adolphe et Théophile Beaugard; deux neveux, MM. A. A. Beaugard, et Edouard Beaugard; et une sœur, Mme Emile Lefebvre.

Les porteurs étaient MM. Joseph Beaugard, Azarie Bernard, A.

A. Beaugard, Albert Beaugard, Edouard Beaugard, M. Jodoin, de St-Marc.

Nos meilleures sympathies à la famille Beauchemin.

EMPLOI DEMANDE

Un jeune homme de bonne famille, possédant une bonne instruction, française et anglaise, demande de l'emploi de bureau dans une maison de commerce, une manufacture, ou une banque. jno.